

(REGARDS SUR)



BULLETIN D'INFORMATION du
SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE
Des INSTITUTEURS, PROFESSEURS
D'ÉCOLE et PEGC d'EURE-et-LOIR
Section Charlotte Nivault

SNU ipp.28 - ACTUALITÉS

(REGARDS SUR)

SNUIPP.28

3, rue Louis Blériot
BP 81 125—CHAMPHOL
28304 Mainvilliers cedex



Supplément 6 au Numéro 28- Novembre 2005

À TOUS LES ADHÉRENTS À TOUS LES COLLÈGUES DE L'ÉCOLE

Dispensé de timbrage **CHARTRES CTC**

AVIS DE TRÈS GRAND FROID !

- Concours de recrutement de PE :
- 1500 places pour la session 2006
- CARTE SCOLAIRE : + 6 postes pour l'Eure-et-Loir pour 345 élèves supplémentaires (1 poste pour 57 élèves)
- De Robien: approche simpliste caricaturale, réductrice de l'apprentissage de la lecture
- RELANCE DES ZEP : par redéploiement au mieux !
- FONCTION PUBLIQUE – SALAIRES : Rien !

Voilà brièvement résumé les principales raisons de répondre massivement à l'appel à la grève du 2 février prochain.

Le défi que nous devons relever très vite est celui de construire pour le Service Public d'Éducation le plus vaste mouvement national qui soit.

Alors que la sortie du projet de carte scolaire est imminent (milieu de cette semaine selon les services de l'IA), l'heure est au rassemblement de la profession avec les parents d'élèves, les élus autour de l'École.

TOUS EN GRÈVE LE 2 FÉVRIER TOUS DANS LA RUE

(modalités d'organisation de la journée du 2 en pages intérieures).

CARTE SCOLAIRE :
PRÉPARER LA MOBILISATION
GROUPE DE TRAVAIL VENDREDI 27 JANVIER 9 H 00
Le SNUipp propose à toutes les écoles concernées de venir en délégation devant l'IA pour être reçues.



PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

DÉPOSÉ LE : 23 janvier 2006

Bulletin bimestriel - 0,76 €
ISSN : 1623-7927
Commission Paritaire de Presse : 1105 S 05610
Directeur de publication : Patrick THERAUD
Imprimé par nos soins

Sommaire :

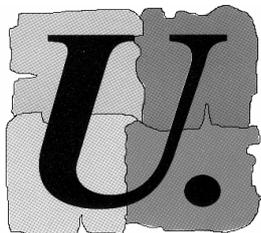
- P 1 : Édito
- P 2 : grève le 2
- P 3 : carte scolaire
- P 4 : infos diverses

SNUipp 28 3, rue Louis Blériot—BP 81 125 CHAMPHOL 28 304 Mainvilliers cedex.
Tél : 02 37 21 15 32 Fax : 02 37 21 39 89 Mail : snu28@snuipp.fr
Le site départemental du SNUipp 28 : <http://28.snuipp.fr>

GRÈVE LE 2 FÉVRIER :

Lors du CTP académique qui décidait de la répartition des moyens pour la rentrée prochaine dans les écoles, collèges, lycées et lycées professionnels, la FSU a fait la proposition à ses partenaires syndicaux de refuser de siéger le 16 janvier (ce qui a été accepté) et de diffuser largement l'appel académique que vous trouverez ci-dessous.

FSU



APPEL INTERSYNDICAL
SGEN-CFDT



UNSA éducation



Les conditions de préparation de la rentrée scolaire dans l'académie d'Orléans-Tours sont inacceptables :

Suppression massive pour la quatrième année consécutive de postes dans le second degré (collèges, lycées, lycées professionnels), **créations insuffisantes de moyens supplémentaires dans les écoles** pour accueillir tous les élèves de la maternelle et de l'élémentaire dans de bonnes conditions, légère augmentation du nombre d'infirmières scolaires mais très loin des besoins recensés, **suppression de sections dans les lycées professionnels, poursuite à marche forcée de la décentralisation des personnels TOS**, qui remet en cause les missions de Service Public assurées par ceux-ci et entraîne de nouvelles pertes de postes de personnels administratifs.

C'est la poursuite du pillage du service public d'éducation, qui se traduit aussi par une politique de remplacements au rabais, l'amputation des concours de recrutements, et le développement de l'emploi précaire.

Voilà les traits caractéristiques de la préparation de la rentrée 2006, qui se déroule dans un contexte où le ministre entend, sans concertation, imposer l'apprentissage à 14 ans, faire disparaître l'essentiel du dispositif des ZEP, et effectuer un tri social précoce par le biais du socle commun tel que défini dans la loi FILLON.

Au vu de ces nouvelles dégradations, la FSU, le SGEN-CFDT, l'UNSA-Éducation appellent à la mobilisation tous les partenaires de l'École Publique et Laïque (personnels, parents, élus, responsables d'associations, etc.), à agir sous toutes les formes dans les prochains jours, à l'occasion notamment des réunions départementales qui vont traiter de la carte scolaire. **Occupations d'écoles, pétitions, interpellations des élus locaux et régionaux, rassemblements, manifestations** doivent être autant d'occasions à saisir pour préparer ensemble une grande mobilisation pour la défense du Service Public et Laïque d'Éducation.

Dans le cadre de l'appel intersyndical national des fédérations de l'Éducation pour la journée d'action du 2 février prochain, elles appellent les personnels de l'Éducation et de la Recherche à faire grève et manifester ce jour-là, pour l'emploi, contre les suppressions de postes, contre la précarité, pour la défense et la promotion d'un Service Public d'Éducation de qualité.

ORGANISATION DE LA JOURNÉE DE GRÈVE DU 2 FÉVRIER

Pour combiner les différents appels à la grève, le SNUipp et la FSU ont proposé aux partenaires syndicaux de donner un éclairage éducation particulier dans cette journée d'action sur les salaires dans la fonction publique.

- **Assemblée Générale 10 H 30**

Locaux de la FSU à Champhol

- **Rassemblement Éducation 14 H 00**

**devant l'Inspection Académique à Chartres
à l'appel de FSU, l'Unsa éducation, Sgen-Cfdt**

- **Manifestation départementale 15 H 00**

**Augmentation générale des salaires, pour le maintien du pouvoir d'achat
Place des Halles à Chartres .
à l'appel de FSU, CGT, FO, UNSA, CFDT**

CARTE SCOLAIRE 2006 : SE PRÉPARER À AGIR

L'administration ne devrait communiquer les mesures de carte que mercredi 25 dans l'après-midi soit moins de 2 jours avant la tenue du groupe de travail carte scolaire où, habituellement, toutes les situations (ouvertures, fermetures, mesures particulières) sont examinées.

Que cherche donc l'administration avec cette diffusion tardive ? A n'en pas douter, l'équation de la **dotation de 6 postes pour accueillir près de 350 élèves supplémentaires** est ardue.

Et on peut penser que l'administration ne veut pas trop de « d'agitation » autour des reculs (maternelle, ZEP, remplacement, ...) qu'elle va devoir prononcer avant les congés de février.

Pour le SNUipp, la transparence est et a toujours été de rigueur pour que chaque école concernée puisse réagir comme elle l'entend avec les parents, les élus,... Cette volonté de retarder au maximum les annonces n'augure pas d'une carte scolaire tranquille.

C'est la raison pour laquelle le SNUipp :

- appelle toutes les écoles menacées d'une fermeture, voulant une ouverture à venir vendredi matin devant l'IA afin d'être reçues pour présenter leurs doléances. Les élus du personnels du SNUipp accompagneront toutes les écoles qui le souhaiteront.
- propose aux écoles d'organiser localement les actions (pétitions, contacts avec les élus, délégations,...)
- dépose ce jour pour permettre la mobilisation la plus large un préavis de grève à compter du 27 janvier.

Quoi qu'il en soit, pour toute demande d'information, d'intervention, prendre contact avec la section départementale du SNUipp 28.

02/37/21/15/32

snu28@snuipp.fr



CALENDRIER DES OPÉRATIONS DE CARTE SCOLAIRE
VENDREDI 27 JANVIER 9 H 00 :
Groupe de travail
VENDREDI 3 FÉVRIER 14 H 30 :
Comité Technique Paritaire (CTP)
LUNDI 6 FÉVRIER 14 H 30
Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN)

BRÈVES

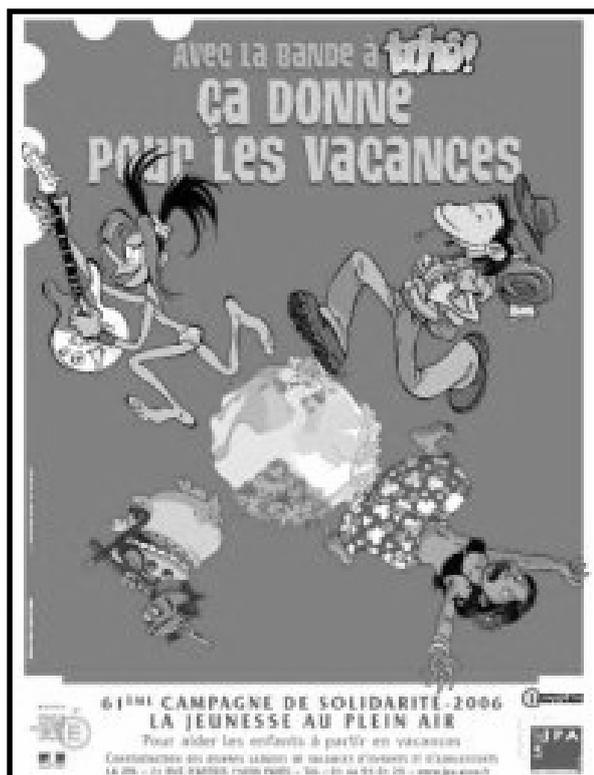
DÉVALORISATION DE NOS SALAIRES :

- Un agent de catégorie B débute en 2005 avec un salaire à 104 % du SMIC contre 172 % en 1981.
- Un professeur des écoles ou certifié débute en 2005 à 127 % du SMIC contre 207 % en 1981.

Le SNUipp 28 en ligne...

... c'est simple et pratique !

<http://28.snuipp.fr>



61ème CAMPAGNE DE SOLIDARITÉ 2006 DE LA JEUNESSE AU PLEIN AIR (JPA)

La Jeunesse au Plein Air (JPA) organise du 18 janvier au 12 février 2006, la 61ème campagne de Solidarité pour aider les jeunes et les enfants à partir en centre de vacances ou en classes de découverte... La France compte un million d'enfants pauvres.

Les centres de vacances et de loisirs constituent une des réponses pour proposer des loisirs de qualité à ces enfants. Or, les aides dont disposent les parents sont insuffisantes.

De plus, les classes moyennes, juste au-dessus du seuil fixé pour les obtenir, ne peuvent bien souvent pas financer un séjour à leur(s) enfant(s). Chaque année, 3 enfants sur 10 ne partent pas en vacances.

Les politiques d'aide mises en place pour favoriser le départ sont garantes d'une plus grande mixité sociale : c'est dans cet objectif que se met en place chaque année, la campagne de solidarité de La Jeunesse au plein air.

En achetant un timbre autocollant, chaque enfant peut mener une action solidaire et aider au départ en vacances. Les fonds collectés sont redistribués sous forme de bourses par les comités départementaux de la JPA. En 2005, 20 000 enfants ont bénéficié d'aides au départ.

Le SNUipp appelle les collègues des écoles à participer pleinement à cette campagne.

La FSU 28 organise un congrès d'étude :

« Loi sur le handicap, ce qui va changer pour l'école »

Jeudi 9 mars 2006

Dès maintenant réservez cette date

Tous les détails de l'organisation de cette journée, dans une prochaine circulaire du SNUipp 28.

Au cours de la semaine, le numéro 29 de « Regards sur » parviendra à tous les adhérents et aux écoles avec un modèle de lettre aux parents pour la grève, un dossier sur la lecture, un sur les salaires et le pouvoir d'achat et un sur les nouvelles dispositions de la loi sur le handicap pour préparer la journée du 9 mars.